

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2010

DÉLIBÉRATION n°2010 -059

Nombre de membres
au Conseil municipal : 29
en exercice : 29
qui ont pris part à la
délibération : 27
Date de convocation :
22 juin 2010

L'an deux mille dix, le 28 juin à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire Yannik OLLIVIER.

Présent(e)s : Yannik OLLIVIER, Maurice RAGOT, Luc MOREAU, Catherine LE BAS, Joaquin TORRES, Mireille PERINEL, Angèle ABBATTISTA, Hervé POTHIER-DENIS, Gérard GROSSE, Annick GAILLARD, Frédéric CALVO, Christine TULIPE, Michelle LAPRESA, Patricia OBEID, Christian GROS, Stéphanie COLPIN, Kamel BOUZERARA Isabelle GULGLIELMO, Chantal BREBION, André CONVERT, François TOURATIER, Florence LOMBARD, Jean-Marc BRUEL.

Excusé(e)s : M Jérôme MAGNIN qui a donné pouvoir à Mme Catherine LE BAS, M Yves PICHON qui a donné pouvoir à Mme Mireille PERINEL, Mlle Sophie FAUCON-BIGUET qui a donné pouvoir à M Luc MOREAU, M Pierre TERRAES qui a donné pouvoir à Mme Isabelle GULGLIELMO

Absente : Mme Houria LATRECHE, Mme Maud BLANCHARD

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Mme Florence LOMBARD a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : Mireille PERINEL

Objet : FINANCES – BUDGET COMMUNE – Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2009

Le rapporteur propose au Conseil municipal :

- Délibérant sur le COMPTE ADMINISTRATIF 2009 – BUDGET PRINCIPAL – dressé par le Maire, M. Yannik Ollivier, qui s'est retiré de la salle ;
- Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives éventuelles de l'exercice considéré ;
- De lui **DONNER ACTE** de la présentation faite du COMPTE ADMINISTRATIF 2009 – **budget principal 2009** – lequel peut se résumer ainsi au niveau du RESULTAT DE L'EXERCICE 2009 :

INVESTISSEMENTS	EXCEDENT	+ 541.148,40 €
FONCTIONNEMENT	EXCEDENT	+ 402.942,48 €
<hr/>		
TOTAL GENERAL 2009 ...	EXCEDENT	+ 944.090,88 €

- De **CONSTATER**, pour cette comptabilité annexe, l'identité des valeurs avec les indications du COMPTE DE GESTION relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- De **Reconnaître** la sincérité des restes à réaliser :

Dépenses :	1.616.695,02 €
Recettes :	1.593.694,11 €

- 23.000,91 €

- De **VOTER et ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus **et APPROUVER le COMPTE DE GESTION** présenté par la Trésorerie.

Vu, l'avis de la commission des Finances,
le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOPTE** la proposition du rapporteur

VOTE : POUR : 23

ABSTENTION : 4 (M CONVERT André, M TOURATIER François, Mme LOMBARD Florence, M Jean-Marc BRUEL)

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,
le 29 juin 2010

Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt à la préfecture le
et sa publication le

Le Maire

Yannik OLLIVIER